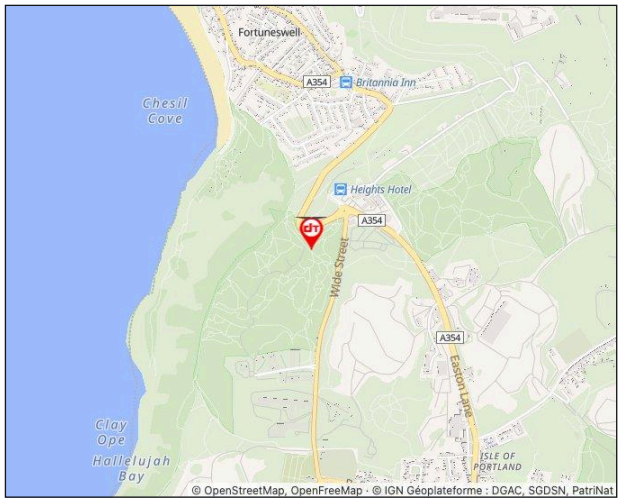
Tout Quarry, Portland , Dorset

Patrimoine · Royaume-Uni

Coordonnées GPS	50.55391, -2.44373
Altitude	112 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Hélistation de RNAS Portland 1,6 km, direction N · spot 110 m plus haut
Référence du spot	297947



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	06:52	07:28	16:22	16:58	8 h 53	07:28–08:20 · 15:29–16:22
Mer. 18 nov.	06:53	07:29	16:20	16:57	8 h 51	07:29–08:22 · 15:28–16:20
Jeu. 19 nov.	06:55	07:31	16:19	16:56	8 h 48	07:31–08:24 · 15:26–16:19

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Hélistation de RNAS Portland	Hélistation	1,6 km, direction N	2 m
Morn Farm Helipad (Private)	Hélistation	9,3 km, direction NO	49 m
Piste de Lower Manor Farm	Aérodrome	9,7 km, direction NO	39 m
Piste de Stancombe Farm ((Private))	Aérodrome	23 km, direction NO	205 m

Description

Using my Phantom 2 Vision flying camera to get a different perspective of this fascinating quarry. One of the last two remaining quarries that was worked in the traditional way to extract Portland stone. This quarry also now contains many interesting sculptures as well as original features from the working period.

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=297947

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=50.55391&lon=-2.44373
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.